



www.stephabdallahiltis.fr



LA CAUSE DU REFUS ET DE LA RÉSILIENCE

بسم الله الرحمن الرحيم

Faire une cause ne sert pas qu'à obtenir quelque-chose : cela sert aussi à savoir qu'ALLAH ﷻ ne nous destine pas quelque-chose, à être fixé.

Ainsi, certaines situations exigent de faire des choix prompts suivis d'une cause immédiate : se porter candidat à une offre d'emploi, par exemple, ou demander quelqu'un en mariage ; si cette cause est suivie de l'effet recherché (un recrutement, ou un mariage), c'est qu'ALLAH ﷻ nous destinait bien à ça ; si au contraire elle est suivie de l'effet contraire (un refus — un « vent »), c'est qu'ALLAH ﷻ ne nous destinait pas à ça ; mais dans tous les cas, il fallait en passer par la cause pour savoir, et donc pour avancer.

C'est ce qu'on pourrait appeler « la cause du refus » (ou du blocage) : celle par laquelle ALLAH ﷻ nous interdit, nous bloque une voie pour nous réorienter dans une autre : on ne peut savoir que cette voie nous est fermée qu'en faisant la cause, tout comme on ne peut savoir qu'une route est barrée qu'en s'y engageant, car l'expérimentation par la cause s'avère nécessaire dans le cadre du cheminement personnel (tout comme il fallait éprouver l'expérience de s'engager sur cette route avec l'espoir que ça implique, de tomber sur le panneau « route barrée » avec la déception que ça implique, de faire demi-tour tant bien que mal avec les efforts que ça implique, de rebrousser chemin avec la frustration que ça implique, et de chercher un autre chemin avec la résilience que ça implique).

Le 23 Shawwal 1446 / 20 avril 2025

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahiltis.fr

